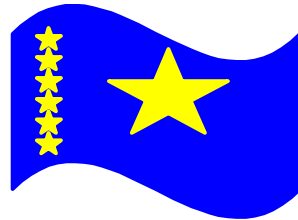


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT



UNION EUROPEENNE



PNUD/COMREC



VILLE DE KISANGANI

ETUDE DE PROFIL REGIONAL DU SECTEUR URBAIN

Projet conçu et élaboré par UN-Habitat et financé par l'Union Européenne et les Gouvernements d'Italie, de Belgique et de la Hollande.

Equipe RUSPS R.D.Congo :

Prof. Kanene M. Corneille, Coordinateur

Mr. Alex Yoka, Point Focal (ndombekassaka@yahoo.fr)

Prof. Patrice Baguma R., Membre

Mr. Charles Kashama K., Membre

Mr. Hilaire Lihumba L., Membre

Arch.. Walubila Jacques Victor, Membre

Mr. Faustin Bangala W. , Membre (bangala_faustin@yahoo.fr)

Mme. Jeannette Munamundi Mulamba, Membre.

Contact :

Prof. Kanene M. Corneille, HPM ONU-Habitat (corneille.kanene@unhabitat.org)

SITUATION DE LA VILLE

- La Ville de Kisangani est le Chef-lieu de la Province Orientale. Elle est le siège des institutions administratives de la Province et de la municipalité.
- Troisième Ville de la République Démocratique du Congo avec une superficie de 1910 km², elle compte 853.616 habitants, dont 426.325 hommes et 427.291 femmes.
- La Ville de Kisangani est considérée comme la troisième Ville de la République Démocratique du Congo qui a été administrée durant les cinq dernières années de crise qu'a connu le pays par la rébellion du « Rassemblement Congolais pour la Démocratie/ GOMA » dont les représentants continuent à gérer la municipalité, en attendant la désignation des nouvelles autorités par le Gouvernement de Transition.
- La Ville a été victime des affrontements des armées Ougandaise et Rwandaise qui y ont occasionnés plusieurs morts et des dégâts matériels considérables notamment sur les infrastructures et l'environnement.

a. Caractéristiques principales

- Répartition de la population de la Ville de Kisangani par Commune et par sexe.

N°	COMMUNE	HOMMES	FEMMES	TOTAL
1	Mangobo	90.004	91.102	181.106
2	Lubunda	87.567	86.246	173.808
3	Kabondo	83.194	85.129	168.323
4	Tshopo	83.122	84.322	167.444
5	Makiso	44.342	40.771	85.113
6	Kisangani	38.101	39.721	77.822
	total	426.325	427.291	853.616

- *Principaux Indicateurs*

- Taux de Natalité : 6,6 % par an
- Taux de Mortalité : 1,6 % par an
- Taux de croissance démographique : 5 % par an

- PIB réel/Habitant : 31,1\$ us
- PIB en PPA/Habitat : 282\$ us
- Espérance de vie à la naissance (eo) = 48,7 ans (sexes réunis)
- Taux de scolarisation : 40,6 %
- Taux d'alphabétisation : 69,1 %
- Population scolarisée : 94.703

Taux d'emploi/secteur

- Primaire : 45 %
- Secondaire : 08 %
- Tertiaire : 20 %
- Informel : 27 %

Accès à l'assainissement

- Taux d'utilisation des latrines : 90,7 %
- Taux d'utilisation des latrines hygiéniques : 42,0 %
- Taux d'évacuation des ordures : 43,2 %

Accès à l'eau potable

- Taux d'accès à l'eau saie de façon régulière : 66,5 %
- Taux d'accès à l'eau saine de façon régulière à moins de 1 km de marche : 59,1 %

ACTIVITES PRINCIPALES

• PORT, AEROPORT ET GARE

La Ville de Kisangani est un carrefour commercial important reliant Kinshasa aux provinces de l'Est du pays :

- Port important sur le fleuve Congo qui reçoit tout le trafic sur le trajet Kinshasa – Kisangani;
- Gare ferroviaire située sur la rive gauche du fleuve, permettant la liaison avec la province du Maniema ;
- Aéroport International capable de recevoir les aéronefs de gros tonnage.

Suite aux guerres successives intervenues dans la Ville de Kisangani depuis 1996, toutes ces infrastructures se trouvent dans un état de délabrement très avancé et nécessitent une réhabilitation profonde.

• COMMERCE ET INDUSTRIES

En dépit des difficultés survenues dans la Ville, sa vocation de plate forme commerciale a été maintenue à travers les activités des sociétés tels que BELTEXCO, MARSAVCO, MANGHO, PLC, ...

De même il existe une certaine activité industrielle à travers certaines sociétés privées, para étatiques et même étatiques. C'est le cas de BRALIMA, SORGERIE, SOTEXKI, FORESTIERE, REGIDESO, SNEL, AMEXBOIS, ...

Le secteur de l'artisanat y est fortement représenté par des manufactures telles que des Briqueteries, Savonneries, Fonderies, cordonneries,...

Le secteur tertiaire est timidement représenté par les activités des Assurances, de fourniture de l'eau, d'électricité, de transport, le Micro-crédit, de messagerie, ...

• AGRICULTURE, ELEVAGE ET PECHE

Ces activités occupent 45 % de la population active de la Ville qui, en dépit des méthodes d'exploitation rudimentaires, assurent totalement l'approvisionnement de la ville.

• TRANSPORT URBAIN

La Ville de Kisangani ne possède aucun moyen de transport en commun. Ainsi, en dehors d'une dizaine de taxis, le transport urbain est assuré par les vélos-taxis appelés « *toléka* », les motos-taxis, les pirogues motorisées et les pirogues ordinaires.

A. BIDONVILLES



- Les bidonvilles sont situées dans les zones périphériques de la Ville et servent de réservoir de la main-d'œuvre pour le Centre Ville.
- Les politiques d'utilisation des sols appliquées par la municipalité ne favorisent pas l'amélioration des taudis.
- Toutefois, il n'y a aucune discrimination entre les hommes et les femmes dans l'accès au foncier et la promotion des droits fonciers ;
- Il n'existe pas de plan de développement stratégique de la Ville de Kisangani.

SECURITE DE LA TENURE

- Absence de législation protégeant les résidents des bidonvilles contre les évictions sauf en cas d'expropriation pour cause d'utilité publique où des zones de relogement alternatif, des indemnisations ou des compensations foncières sont prévues ;
- La sécurité en zone des bidonvilles est déterminée par la détention des documents tels que l'attestation du titre de propriété délivrée par la municipalité, le livret de logeur et la fiche parcellaire qui, du point de vue de la loi foncière, ne sont pas légaux.

OFFRE DES LOGEMENTS ET SERVICES ADÉQUATS

- Pas de moyens de transport urbain ni d'études récentes traitant des problèmes de logement, d'accès à l'eau potable et à l'assainissement ;
- Les priorités de développement urbain dans les bidonvilles n'ont jamais été évaluées par l'autorité municipale ;
- Quelques hospices des vieillards existent dans la Ville de Kisangani.

MOBILISATION DES RESSOURCES POUR LES PAUVRES

- La municipalité ne dispose d'aucune ressource destinée à l'amélioration des bidonvilles, contrairement aux ONG qui recourent aux bailleurs de fonds.
- De même, la Mairie n'offre aucune assistance financière ou technique aux ménages dirigés par les femmes et d'autres groupes vulnérables pour améliorer leur habitat.
- Quelques ONG offrent des micro-crédits.
- La contrainte majeure à laquelle les pauvres font face pour accéder au crédit est essentiellement le manque de garantie matérielle comme gage.
- La promotion des activités génératrices de revenu dans les zones bidonvilles peut être assurée par l'application d'une bonne politique de développement avec l'aide des organismes internationaux et nationaux et l'application stricte de la loi.

CADRE INSTITUTIONNEL

Certaines organisations internationales ont offert des services dans les bidonvilles en travaillant en partenariat avec des ONG et certains services publics. C'est le cas de :

- partenariat MONUC-REGIDESO pour la construction des bornes fontaines dans les bidonvilles de Kisangani ;
- partenariat ONGD/ICG-CTB (Coopération Technique Belge) pour la fabrication des briques cuites ;
- partenariat PNUD-Mairie pour la réhabilitation des écoles publiques, etc.

Ainsi, certains bidonvilles ont bénéficié des services d'adduction d'eau, d'assainissement des caniveaux, d'évacuation des déchets solides, du forage et de construction des puits à groupe manivelle.

DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS ET FORMATION

- Quelques projets prioritaires en matière de renforcement des capacités et de formation ont été présentés aussi bien par la Mairie, les services publics et privés que les ONG.
- C'est ainsi que doit être envisagé le principe de formation technique (recyclage et initiation) en faveur de ses agents anciens et nouveaux de tous les services publics concernés qui sont restés très longtemps coupés de l'Administration Centrale.
- Concernant l'amélioration des bidonvilles, 3 actions urgentes sont à mener :
 - entretien des routes (voiries) ;
 - assainissement et électrification ;
 - construction des latrines publiques et privées à travers des points d'agglomérations les plus fréquentées de la Ville.

B. GOUVERNANCE URBAINE



CADRE INSTITUTIONNEL

- La Municipalité de Kisangani est dirigée par un Maire assisté de deux Adjoints chargés respectivement de l'Administration et de l'Economie et Finances.
- Les services municipaux sont coordonnés par un Chef de Division Unique et 33 Chefs des Bureaux dont un seul (01) est dirigé par une femme.
- Pas d'Assemblée Municipale ni d'élections depuis plus d'une décennie ;
- Le Maire de la ville, ses Adjoints ainsi que les Bourgmestres des communes urbaines y ont été placés par les Autorités du Groupe qui gérait la ville lors de la crise sus évoquée.

MOBILISATION DES RESSOURCES

- D'une manière générale, les principales sources de revenu municipal sont constituées des diverses taxes des Entités Administratives Décentralisées et des transactions immobilières et foncières.

EMANCIPATION SOCIALE

- Aucune action particulière n'a été entreprise par la Municipalité en faveur de l'émancipation des femmes ou des populations pauvres de la ville durant les cinq dernières années qui correspondent à la période de la crise.
- Toutefois, les ONG internationales et locales ont été très actives durant cette période, avec le concours de la Communauté Internationale.

DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS ET FORMATION

- Pour améliorer la gouvernance locale, les ONG préconisent :
 - l'apolitisme des institutions et de leurs animateurs ;
 - la transparence dans la gestion ;
 - l'audit régulier.
- En plus, la société civile devrait être impliquée dans la planification et la budgétisation.
- La municipalité devra en outre assurer une formation technique et un recyclage permanent du personnel dans tous les domaines.

C. GENRE

- La municipalité applique une politique genre femme basée sur le travail des ONG très actives sur le terrain ;
- Pas de politique municipale sur le VIH/SIDA destinée à la prise en charge des personnes vulnérables, mais la collecte des données y relatives est réalisée par les ONG ;
- Conformément aux lois en vigueur, l'Autorité municipale accorde des indemnités de congé de maternité et de paternité ;
- Elle assure la protection des femmes contre toutes formes des violences à travers la police locale ;
- Toutefois, par manque de moyens conséquents, toutes les femmes victimes des violences ne sont pas prises en charge par les pouvoirs publics.

RESPONSABILITÉ

- La sécurisation des femmes contre les violences dans les sphères publique et privée revient aux pouvoirs publics qui devraient procéder notamment par l'éducation de la masse, l'aménagement du cadre de vie de ces femmes et l'application de certaines mesures coercitives à l'encontre des auteurs de ces actes.

CADRE INSTITUTIONNEL

- L'émancipation des femmes de la Ville de Kisangani est réalisée par la Division Provinciale de la Condition Féminine et Famille avec le concours appréciable des ONG locales et internationales et des Eglises.

DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS ET FORMATION

- De manière générale, il se dégage un manque d'appui financier pour l'utilisation à bon escient des données désagrégées et pour l'utilisation des projets prioritaires de développement des capacités et formation retenus qui concernent:
 1. Amélioration du niveau de connaissance, attitudes et pratiques de la Communauté de base sur le VIH/SIDA projet de l'ONG « Femme de la Province Orientale pour la Santé » (FEPROSA) ;
 2. Implantation de la Femme dans la gestion de la chose publique à Kisangani et dans son Hinterland projet de l'ONG « Forum pour les Masses Silencieuses » (FOMASI) ;

3. État de lieux sur la situation sociaux économique politique du genre projet de l'ONG FOMASI ;
4. Prise en charge médicale des Femmes victimes des violences projet de l'ONG « Union des Femmes Musulmanes au Congo ;
5. Appui aux activités Génératrices des revenus en faveur des femmes de la Ville de Kisangani projet de l'ONG « ICG », etc.

D. ENVIRONNEMENT URBAIN



- Les réglementations ou politiques relatives à l'environnement existent, mais leur application n'est pas facilement assurée étant donné la situation de pauvreté de la Ville ;
- La Ville de Kisangani fait ainsi face aux problèmes de la mauvaise gestion des déchets solides et liquides, de la pollution de l'air par la circulation, de la pollution des cours d'eau, etc. qui affectent toute la population ;
- Les questions environnementales ne sont pas prises en compte dans les interventions de la municipalité.

CADRE INSTITUTIONNEL

- La coordination provinciale de l'environnement a pour rôle :
 - d'assainir le cadre de vie et de protéger l'environnement ;
 - de l'approvisionner en eau potable et en électricité ;
 - de l'approvisionner en eau potable et en électricité ;
 - d'améliorer l'accès aux latrines l'évacuation des déchets ménagers et la qualité de l'habitat en milieu rural et urbain.
- Le service municipal met en place un système de gestion rationnel et durable d'assainissement du milieu par :
 - la création des décharges publiques et le traitement des immondices ;
 - le curage des caniveaux et rivières qui traversent la Ville ;
 - la sensibilisation de la population à la base dans la lutte anti-érosive ;

- la surveillance de la salubrité des aliments.

DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS ET FORMATION

Les priorités et besoins concernent essentiellement les secteurs suivants :

- l'assainissement ;
- l'éducation sanitaire ;
- la protection de l'environnement.

ANNEXES : LES FICHES PROJETS.

1. CONDITIONS DE LOGEMENTS ET BIDONVILLES.

1.1 Développement des capacités et formation.

PROJET N° 1 : FORMATION TECHNIQUE DES AGENTS DE LA DIVISION PROVINCIALE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

- Localisation : Kisangani
- Durée : 6 à 12 mois renouvelables
- Bénéficiaires ciblés : Agents et Fonctionnaires de la Division provinciale
- Partenaires de mise en œuvre : Bailleurs de fond, Ministère de l'urbanisme et de l'habitat, Division provinciale de l'urbanisme et de l'habitat, ONG.
- Coût estimé : 10.000 \$US
- Situation actuelle : besoin en personnel qualifié ;vieillessement des agents formés ; présence des nouvelles unités non formées.
- Objectifs : Recyclage des anciens et initiation des nouveaux
- Résultats du projet : Amélioration du rendement des agents et fonctionnaires de la division provinciale de l'urbanisme et de l'habitat.
- Activités : sélection des séminaristes ; détermination des modules à suivre ; préparation de la logistique ;formation.

PROJET N° 2 : COOPERATIVE D'EPARGNE, DE CREDIT ET D'INVESTISSEMENT DE LA PROVINCE ORIENTALE

- Localisation : Kisangani
- Durée : 24 mois
- Bénéficiaires : 500 membres de la COPEMECO, l'Association Pour le Développement des Enseignants de la Province Orientale (ADE), les mamans vendeuses au marché central (mamans CADEZA) et autres structures évoluant dans le même domaine.
- Partenaires de mise en œuvre : PME/COPEMECO, ADE, Mamans « CADEZA » et autres ONG locales
- Coût estimé : 29.240\$ US
- Situation actuelle : manque des fonds de démarrage consistant pour organiser le crédit ; insuffisance d'informations sur le système d'épargne et de crédit ; faible revenu de la population.
- Objectifs : mobilisation des ressources financières pour les redistribuer sous forme de crédit.
- Résultats du projet : instauration du système de micro-crédit et renforcement de la capacité de la production.
- Mise en œuvre du projet : Sensibilisation et formation des membres sur la notion d'épargne et de gestion de crédit, par :
 - o la consolidation de l'épargne des membres des structures retenues (Actions)
 - o l'encouragement du système de transfert et de compensation des fonds d'un milieu à un autre ;
 - o la facilitation des transactions commerciales des membres des structures basées sur la même approche ;
 - o l'encouragement de politique de création des cantines pour le ravitaillement des membres des structures.

PROJET N° 3 : AUTOPROMOTION AGRICOLE

- Localisation : Kisangani
- Durée : 12 mois
- Bénéficiaires ciblés : 360 membres de l'Union des Femmes Musulmanes du Congo (UFMC)
- Partenaires de mise en œuvre : Division Provinciale de l'Agriculture, Gouvernement, Bailleurs des fonds.
- Coût estimé : 10 070 \$US
- Situation actuelle : crise généralisée et misère de la population
- Objectifs : lutte contre la pauvreté et renforcement des capacités communautaires et institutionnelles.
- Résultats du projet : amélioration des conditions de logements précaires, assainissement et viabilisation du site, logement décent et confortable pour la population sinistrée.

- Mise en œuvre du projet : Acquisition foncière, études, viabilisation et construction de 259 maisons moyen standing et 388 maisons type économique

1.2 Des projets d'investissement

PROJET N° 4 : HABITAT POUR TOUS

- Localisation : Kisangani
- Durée : 6 à 12 mois renouvelables
- Bénéficiaires ciblés : Population de la commune de la Tshopo
- Partenaires de mise en œuvre : Bailleurs de fond, Division provinciale de l'urbanisme et de l'habitat, ONG.
- Coût estimé : 4.500 \$US
- Situation actuelle : Maisons fortement endommagées dans la commune de la Tshopo suite aux affrontements des armées rwandaise et ougandaise.
- Objectifs : Réhabilitation de l'habitat de la commune fortement endommagé.
- Résultats du projet : Amélioration des conditions et le cadre de vie ; Faire participer la population à la promotion de leur Habitat.
- Activités : construction des chantiers ; sensibilisation de la population à l'utilisation des briques cuites ou adobes pour la construction de leurs logements ; fabrication et vente des briques.
- Mise en œuvre du projet
 - Mise en œuvre des chantiers pour la fabrication des briques cuites et sensibilisation de la population ;
 - Utilisation de la main-d'œuvre locale ;
 - Assurer la réplique des opérations dans les autres quartiers suivant les résultats obtenus ;
 - Cibler tous les quartiers touchés par les guerres et les bidonvilles ;
 - Solliciter le versement préalable d'un acompte pour bénéficier du crédit en briques cuites.

Equipement à se procurer

- Machine à presse ;
- Charrettes ;
- Autres outils de construction.

PROJET N° 5 : REHABILITATION DU PARC IMMOBILIER DU DOMAINE PRIVE DE L'ETAT DANS LA VILLE DE KISANGANI

- Localisation : Kisangani
- Durée : 24 mois
- Bénéficiaires : Population de la ville de Kisangani
- Partenaires de mise en œuvre : Bailleurs de fond, Gouvernement, ONG locales
- Coût estimé : 555.200,00\$ US pour les 213 unités
- Situation actuelle : 37 villas dont l'état de vétusté est très avancé et 176 maisons dont l'état est passable
- Objectifs : Réhabiliter le patrimoine immobilier du domaine privé de l'Etat
- Résultats du projet : améliorer le confort du locataire ; augmenter les recettes des revenus locatifs dans le Trésor public.

PROJET N° 6 : CONSTRUCTION DES LOGEMENTS SOCAUX

- Localisation : site du centenaire à Kisangani
- Durée : 24 mois
- Bénéficiaires ciblés : Population de Kisangani
- Partenaires de mise en œuvre : - Bailleurs de fond, Gouvernement.
- Coût estimé : 18.465.435,00 \$US
- Situation actuelle : La population vit dans des maisons détruites par les guerres et les bidonvilles.
- Résultats du projet : amélioration des conditions de logements précaires, assainissement et viabilisation du site, logement décent et confortable pour la population sinistrée.
- Mise en œuvre du projet
Acquisition foncière, études, viabilisation et construction de 259 maisons moyen standing et 388 maisons type économique.

2. GOUVERNANCE URBAINE

2.1 Développement des capacités et formation.

PROJET N° 7: FORMATION EN PLANIFICATION ET GESTION URBAINE

- Localisation : Kisangani
- Durée 3 à 6 ans
- Bénéficiaires ciblés : Agents et fonctionnaires de la Territoriale
- Partenaires de mise en œuvre : Bailleurs de fond et Coopérations techniques
- Coût estimé :
- Situation actuelle : manque de personnel qualifié en matière de planification et de gestion urbaine.
- Objectifs : amélioration du rendement et de la qualité du travail
- Résultats du projet : meilleur encadrement de la population.
- Activités : sélection des candidatures ; détermination des modules à suivre ; préparation de la logistique ; encadrement des formateurs ; financement et vulgarisation.

PROJET N° 8 : FORMATION DU PERSONNEL DE LA MAIRIE DE KISANGANI

- Localisation : Kisangani
- Durée : 6 mois renouvelables
- Bénéficiaires ciblés : Agents et Fonctionnaires de la Mairie de Kisangani
- Partenaires de mise en œuvre : Bailleurs de fond, Gouvernement, coopérations techniques, ONG.
- Coût estimé : 150.000 \$US
- Situation actuelle : personnel démotivé et vieillissant ; besoin en personnel qualifié ; Gestionnaires désignés suivants des critères subjectifs
- Objectifs : Recyclage des anciens et initiation des nouveaux

- Résultats du projet : Amélioration du rendement des agents et fonctionnaires de la Mairie.
- Activités : sélection des séminaristes ; détermination des modules à suivre ; préparation de la logistique ; formation.

PROJET N° 9 : FORMATION DE LA POPULATION EN MATIERES URBANISTIQUES

- Localisation : Kisangani
- Durée : 3 mois renouvelables
- Bénéficiaires ciblés : population de la ville de Kisangani
- Partenaires de mise en œuvre : Bailleurs de fond, Gouvernement, coopérations techniques, ONG.
- Coût estimé : 10.000 \$US
- Situation actuelle : ignorance de la population
- Objectifs : informer la population sur les dispositions réglementaires en matières de l'urbanisme en RDC.
- Résultats du projet : amélioration la connaissance, vulgarisation des normes et changement d'attitudes de la population.
- Activités : détermination des modules à suivre ; préparation de la logistique ; vulgarisation et formation.

2.2 Des projets d'investissement

PROJET N° 10 : REHABILITATION DU BATIMENT DE L HOTEL DE VILLE DE KISANGANI

- Localisation : Kisangani
- Durée : 12 mois
- Bénéficiaires ciblés : Personnel de la Mairie de Kisangani
- Partenaires de mise en œuvre : Bailleurs de fond, Gouvernement, Division urbaine de l'urbanisme et de l'habitat, ONG.
- Coût estimé : 500 000 \$US
- Situation actuelle : le bâtiment abritant la Mairie se trouve dans un état de délabrement avancé.
- Objectifs : Réhabilitation complète du bâtiment fortement endommagé.
- Résultats du projet : amélioration des conditions et le cadre du travail du personnel de la Mairie de Kisangani
- Activités :
- Mise en œuvre du projet
- Equipement à se procurer
- .

PROJET N° 11 : RELOGEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DANS LA VILLE DE KISANGANI

- Localisation : Kisangani
- Durée : 24 mois
- Bénéficiaires directs : 694 enseignants
- Bénéficiaires indirects : plus de 4.858 personnes
- Partenaires de mise en œuvre : Bailleurs de fond, Gouvernement, ONG.
- Coût estimé : 6.098.178 \$ US soit 8.787 \$US /maison
- Situation actuelle : absence de logements décents pour la population de Kisangani dont la plupart ont été victimes des guerres dites de libération ; C'est pour palier à cette situation qu'un lotissement a été ouvert en faveur des enseignants pour la construction de la « cité du centenaire » comprenant 694 parcelles.
- Objectifs : Sécuriser les enseignants en leur octroyant des logements décents
- Résultats du projet : construction de 694 maisons d'habitation en matériaux durables ; relogement 694 familles d'enseignants.
- Mise en œuvre du projet : Aménagement du site ; Construction simultanée de 25 maisons durant 5 semaines ; Assurer la réplification des opérations dans les autres quartiers suivant les résultats obtenus ; Cibler tous les quartiers touchés par les guerres et les bidonvilles ;
Solliciter le versement préalable d'un acompte pour bénéficier du crédit en briques cuites.
- Equipement à se procurer : Outils de construction.

PROJET N° 12 : CONSTRUCTION DUNE UNITE DE LOGEMENT POUR LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE ORIENTALE A KISANGANI

- Localisation : Kisangani
- Durée : 12 mois
- Bénéficiaire ciblé : Gouverneur de Province
- Partenaires de mise en œuvre : Bailleurs de fond, Gouvernement, Division urbaine de l'urbanisme et de l'habitat, ONG.
- Coût estimé : 20 000 \$US
- Situation actuelle : la résidence officielle de l'Autorité provinciale est dans un état qui exige une réhabilitation complète.
- Objectifs : Réhabilitation complètement la maison en vue de sécuriser l'Autorité.

- Résultats du projet : amélioration du rendement et des conditions de vie du Gouverneur.
- Activités :
- Mise en œuvre du projet
- Equipement à se procurer

3. GENRE.

3.1 Développement des capacités.

PROJET N°13 : AMELIORATION DU NIVEAU DE CONNAISSANCE, ATTITUDES ET PRATIQUES DE LA COMMUNAUTE DE BASE SUR LE VIH/SIDA DE 10 A 25% DANS LA VILLE DE KISANGANI

- Localisation : Kisangani
- Durée : 16mois pour les 6 communes de la ville de Kisangani
- Bénéficiaires ciblés : communauté de base (femmes)
- Partenaires de mise en œuvre : Bailleurs des fonds, ONG « Femme de la Province Orientale pour la Santé » (FEPROSA), coopérations techniques, autres ONG.
- Coût estimé : 335.810 \$ US
- Situation actuelle : faible niveau de connaissance sur la pandémie du sida
- Objectifs : Améliorer le niveau de connaissance de 10 à 25%
- Résultats du projet : Changement d'attitudes et pratiques de la communauté
- Activités : Formation des formateurs, sensibilisation par les affiches, les calicots, les Tee shorts, les mégaphones, les panneaux et le matériel audio visuel.
- Equipement à se procurer :_Mégaphones (06), haut-parleurs (06) avec amplificateurs incorporés, matériel audiovisuel (TV+VIDEO), ordinateur (01) + imprimante, consommables informatiques, fournitures de bureau, vélos (06), jeep 4x4 (01), groupes électrogènes (06).

PROJET N°14 : ETAT DE LIEUX SUR L'ANALYSE SOCIO-ECONOMICO-POLITIQUE DU GENRE

- Localisation : Kisangani
- Durée : 12 mois
- Bénéficiaires ciblés : Population féminine de la ville de Kisangani
- Partenaires de mise en œuvre : Bailleurs de fond, ONG « Forum pour les Masses Silencieuses (FOMASI), autres ONG.
- Coût estimé : 8.500\$ US
- Objectifs : Conscientisation de la femme sur son rôle dans la société, lui fournir un bagage suffisant en matière politique et électorale et susciter en lui l'amour de la patrie.
- Activités : Enquête, mini consultations, séminaires, films traitant des résolutions, engagements et héroïsme féminin et émissions radiodiffusées.
- Equipement à se procurer : Photocopieuse (01), fournitures de bureau, ordinateur (01) + imprimante, consommables informatiques, matériel de projection cinématographique, bandes audio et vidéo, véhicule (01).

PROJET N°15 : IMPLCATION DE LA FEMME DANS LA GESTION DE LA CHOSE PUBLIQUE A KISANGANI ET DANS L'HINTERLAND.

- Localisation : Kisangani
- Durée : 6 mois
- Bénéficiaires ciblés : La population féminine de Kisangani et de son hinterland
- Partenaires de mise en œuvre : Bailleurs des fonds, ONG « Femme de la Province Orientale pour la Santé » (FEPROSA), coopérations techniques, autres ONG.
- Coût estimé : 31.100\$ US
- Objectif global : Contribuer à l'implication effective de la femme de Kisangani et de l'hinterland dans le processus de paix et dans la gestion de la chose publique
- Objectifs spécifiques :
 - Mobiliser la femme de Kisangani et de l'hinterland à s'engager dans le processus de paix ;
 - Faire connaître les textes de la transition et veiller à leur application ;
 - Amener la femme à influencer positivement dans la gestion de la chose publique.

- Résultats du projet :
 - Les femmes de Kisangani et de l'arrière-pays sont engagées dans les changements politiques en cours en République Démocratique du Congo ;
 - Les femmes informées sont impliquées dans le processus de la transition ;
 - Les femmes prennent conscience de leur rôle dans la gestion saine de la chose publique.
- Activités
 - Re dynamiser les noyaux de paix des femmes de FOMASI
 - Informer et sensibiliser les femmes rurales sur les changements politiques en cours en République Démocratique du Congo ;
 - Vulgariser les textes de la transition ;
 - Organiser des mouvements de pression pour la stricte application de ces textes ;
 - Sensibiliser les femmes à accéder aux postes de responsabilité ;
 - Faire le plaidoyer auprès des institutions pour accroître le quota de la femme au niveau des postes de responsabilité.

3.2 Des projets d'investissement

PROJET N° 16 : PRISE EN CHARGE MEDICALE DES FEMMES VICTIMES DES VIOLENCES

- Localisation : Ville de Kisangani
- Durée : 12 mois
- Bénéficiaires ciblés : Les femmes victimes des violences
- Partenaires de mise en œuvre : L'Inspection Provinciale de la Santé
- Coût estimé : 25.500 \$ US
- Situation actuelle : La plupart des femmes et jeunes filles victimes des violences sont incapables de déclarer le drame vécu et restent ainsi traumatisées.
- Objectif : La prise en charge médicale et psycho-sociale des victimes.
- Résultats du projet : Identification et prise en charge des victimes,
- Equipement à se procurer : Equipement médical adéquat, médicaments, matériel de sonorisation, véhicule, vélos, motos.

PROJET N° 17 : APPUI AUX ACTIVITES GENERATRICES DES REVENUS EN FAVEUR DES FEMMES DE LA VILLE DE KISANGANI

- Localisation : Ville de Kisangani
- Durée : 24 mois
- Bénéficiaires ciblés : 1.500 femmes
- Partenaires de mise en œuvre : Division Provinciale de l'urbanisme et de l'habitat et UN-HABITAT
- Coût estimé : 108.216 \$ US dont 75.000 \$ US pour le micro-crédit et 33.216 \$ US d'accompagnement
- Objectifs : Renforcer les mécanismes de survie dans les familles de Kisangani à travers les activités des femmes ; améliorer les revenus et les conditions de vie des bénéficiaires ; stimuler et éduquer au système d'épargne et de crédit ;
- Résultats du projet : 1.500 femmes bénéficiaires sont organisées en Association au regard de leurs activités génératrices des revenus ; Elles sont formées aux notions de crédit, d'épargne, de gestion et de comptabilité ; Renforcement de la capacité financière des bénéficiaires qui se font des économies et remboursent régulièrement suivant des échéances convenues.
- Principales activités : Formation des animatrices, structuration des bénéficiaires par activités, formation des bénéficiaires, octroi de crédit, sensibilisation, suivi et évaluation.
- Mise en œuvre du projet : Le projet consiste à l'octroi des micro-crédits à 1500 femmes de la ville de Kisangani exerçant les activités génératrices des revenus. Au préalable, les capacités des animatrices de la coopérative devront être renforcées et le crédit ne pourra intervenir qu'après vérification de la cohésion entre les bénéficiaires exerçant une même activité.

L'intensification de la campagne de sensibilisation est requise pour la bonne conduite et la pérennisation du projet qui est suivi et évalué à chaque étape.

Les crédits accordés sont remboursables avec un intérêt de 2% par mois pour une échéance de 6 mois.

- Equipement à se procurer : Motos, vélos, ordinateur et imprimante, photocopieuse

PROJET N° 18 : AUTOPROMOTION AGRICOLE

- Localisation : Ville de Kisangani
- Durée : 12 mois
- Bénéficiaires ciblés : 360 membres de l'Union des Femmes Musulmanes du Congo/ Kisangani
- Partenaires de mise en œuvre : Division Provinciale de l'Agriculture

- Coût estimé : 10.070 \$ US
- Situation actuelle : Déchirement du tissu économique et misère de la population
- Objectifs : Lutte contre la pauvreté et renforcement des capacités communautaires et institutionnelles
- Résultats du projet : Réaliser des champs communautaires, produire 130 tonnes de légumineuses et créer l'autofinancement.
- Activités : Disponibilité des ressources, préparation du terrain, semis et sarclages, récolte et transport, et vente des produits.
- Mise en œuvre du projet : Les 360 membres de l'ONG participent à toutes les activités champêtres ; Le staff technique de l'ONG s'occupe de l'encadrement sur le terrain, prodigue des conseils sur les techniques culturales à utiliser et l'observance des saisons agricoles, du suivi et de l'élaboration des statistiques ; La coordonnatrice de l'ONG qui prend des contacts avec le staff technique et les bailleurs des fonds, s'occupe de l'orientation, du contrôle et de l'évaluation du projet ; La Division Provinciale de l'Agriculture donne des conseils techniques, contrôle et évalue ; Le bailleur des fonds libère les fonds et contrôle les rapports.
- Equipement à se procurer : Brouettes, houes, machettes, limes, bâches, sacs vides, fils, bottes, tronçonneuses et semences (haricots, soja, arachides).

4. ENVIRONNEMENT.

4.1 Projets d'investissement.

PROJET N°19 : ASSAINISSEMENT ET EDUCATION SANITAIRE DE LA POPULATION DE KISANGANI ASSAINISSEMENT

- Localisation : Kisangani
- Durée : 15 mois
- Bénéficiaires ciblés : Population de la ville de Kisangani
- Partenaires de mise en œuvre : Ministère de l'urbanisme et de l'habitat
- Coût estimé : 217.015 \$ US
- Situation actuelle : Délabrement de la ville suite aux guerres successives
- Objectif : Rendre la ville propre
- Résultats du projet : Amélioration de l'environnement
- Activités: Evacuation des immondices, débouchage des caniveaux, Plantage de la pelouse et des fleurs, évacuation des poubelles domestiques et estudiantines.

- Equipement à se procurer : vélos, motos, véhicule, jambières, râteliers, bûches, coupe-coupes, brouettes, charrettes, Houes, combinaisons, mégaphones.

PROJET N° 20 : LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN POUR LA SANTE

- Localisation : Commune de la Makiso à Kisangani
- Durée : 12 mois renouvelables
- Bénéficiaires ciblés : Population de la commune de la Makiso
- Partenaires de mise en œuvre : Division provinciale de l'urbanisme et de l'habitat
- Coût estimé : 28.028 \$ US
- Situation actuelle : Les conditions socio-économiques de la population sont déplorables suite aux guerres.
- Objectifs : Résoudre le problème de pollution des eaux et de l'air par les matières fécales, aider à la construction des latrines hygiéniques, aider à l'évacuation en dehors de la ville et à la transformation des matières fécales en engrais
Flamants utilisables par les cultivateurs.
- Résultats du projet : Disposer des installations hygiéniques adéquates, réduire la prévalence des maladies dites « des villes », éliminer la pollution par les matières fécales, des eaux et de l'air.
- Activités : Participation de la population à la construction des latrines et éducation de la population sur le bien fondé de l'utilisation de celles-ci.
- Equipement à se procurer : Brouettes, seaux, bûches, pioches, marteaux, pulvérisateurs, désinfectants, casques, salopettes, jambières, gants, vélos, motos, camion citerne.

PROJET N° 21 : ASSAINISSEMENT DES MARCHES MUNICIPAUX

- Localisation : Commune de Kabondo 8 marchés, commune de Kisangani 4 marchés, commune de Lubunga 3 marchés, commune de Makiso 5marchés, commune de Mangobo 3 marchés, commune de la Tshopo 3 marchés.
- Durée : 12 mois
- Bénéficiaires ciblés : Population de la ville de Kisangani
- Partenaires de mise en œuvre : Division provinciale de l'urbanisme et de l'habitat
- Coût estimé : 1.212.422.76 \$ US
- Situation actuelle : Insalubrité criante des marchés et de leur environnement
- Objectif : Tenir les marchés dans un état de salubrité permanente
- Résultats du projet : Endiguer la prolifération des principaux vecteurs des maladies

- Activités : Entretien permanent des marchés municipaux ciblés.
- Equipement à se procurer : Casque, gants, bottines, salopettes.

4.2 Autres projets prioritaires.

1) Projet de réhabilitation du parc immobilier du domaine privé de l'Etat à Kisangani.

(a) 8.000,00 \$ US / unité pour les maisons dont l'état de vétusté est passable.

⇒ 176 unités x 8.000,00 \$ US = 140.800,00 \$ US

(b) 11.200,00 \$ US / unité pour les villas dont l'état de vétusté est assez avancé.

⇒ 37 unités x 11.200,00 \$ US = 414.400,00 \$ US

Total (a) + (b) = 555.200,00 \$ US.

2) Projet de construction des logements sociaux dans le site du centenaire à la commune de Kisangani.

(a) viabilisation complète

du site : 2,00 \$ US / m² x 170.000 m² (17 ha) = 340.000,00 \$ US

(b) construction des logements sociaux :

- moyen standing : 259 maisons x 10.000,00 \$ US = 2.590.000,00 \$ US

- économique : 388 maisons x 5.000,00 \$ US = 1.940.000,00 \$ US

(c) acquisition foncière : 20,00 \$ US / parcelle x 647 parcelles = 12.960.000,00 \$ US

(d) études, supervision

et imprévu : 8 % = 635.435,00 \$ US

Total = 18.465.435,00 \$ US.

LA COMPOSITION DU FOCUS.

- Son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province Orientale;
- Monsieur le Maire de la Ville de Kisangani ;.
- Monsieur le Chef de Division Provincial de l'Urbanisme et de Habitat /Province Orientale
- Monsieur le Représentant de la Division Urbaine des Affaires Foncières
- Monsieur le Représentant de la Division Provinciale du Plan
- Monsieur le Représentant de la Division Provinciale en charge des Collectivités locales(Intérieur, Sécurité et Décentralisation) / Orientale
- Monsieur le Représentant de la Division Provinciale du Travail / Orientale
- Monsieur le Représentant du Tribunal qui traite des Affaires Domaniales et Foncières / Orientale
- Monsieur le Représentant des ONGs / Orientale
- Monsieur le Représentant de la Police Locale / Orientale
- Monsieur le Représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie / F.E.C
- Monsieur le Représentant de l'Institut de Recherche et Université
- Monsieur le Directeur provincial de l'Institut National de la Statistique
- Monsieur le Représentant de la REGIDESO / Orientale

